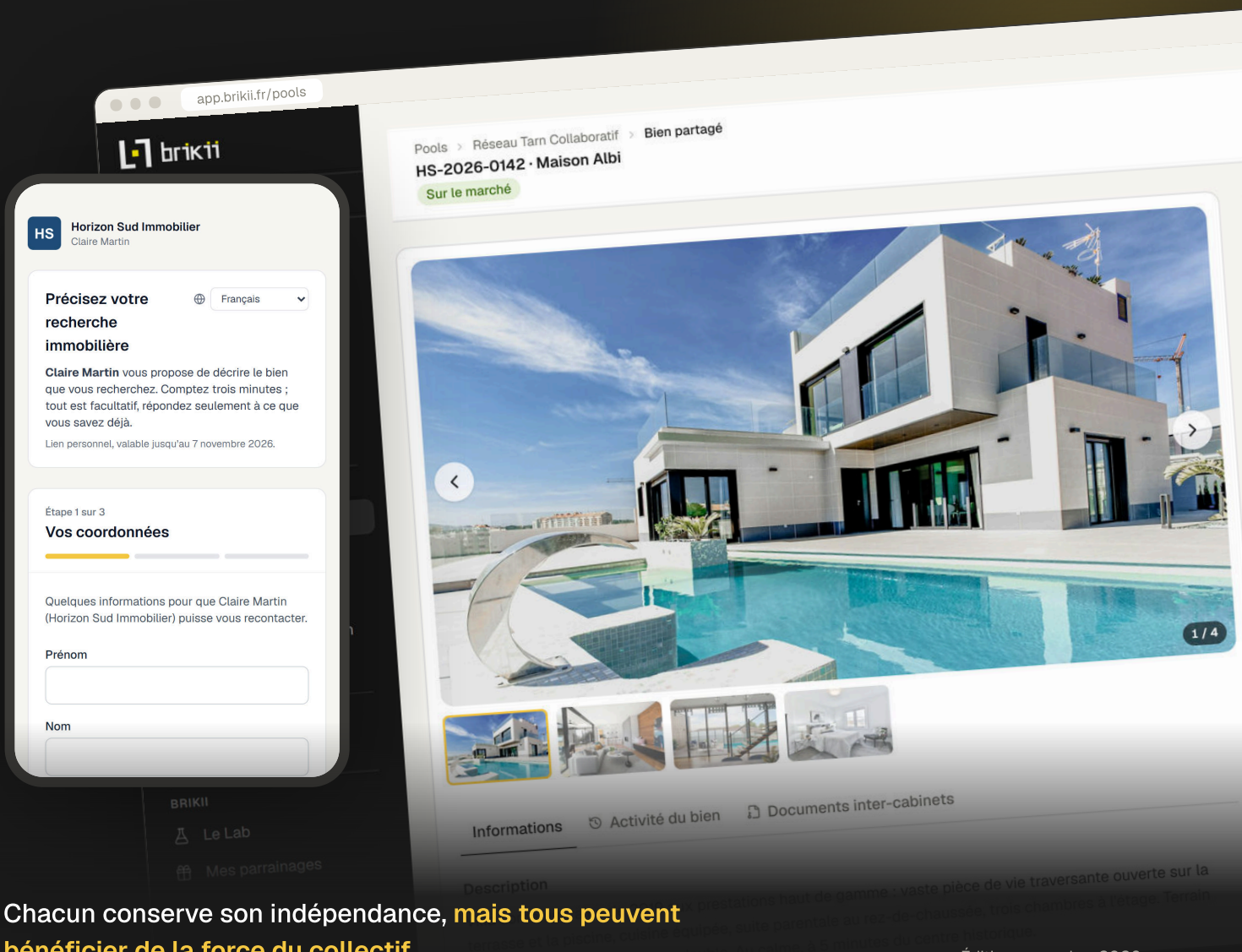
brikii

pools.immo

GUIDE DE PRÉSENTATION

Les Pools. Vendre plus, ensemble.

La collaboration entre professionnels de l'immobilier, tous réseaux confondus : partagez vos mandats et vos recherches acquéreurs, et gardez la maîtrise de vos informations.



Chacun conserve son indépendance, **mais tous peuvent bénéficier de la force du collectif.**

Édition novembre 2026

SOMMAIRE

Un outil pensé pour les professionnels qui veulent vendre davantage.

Ce guide présente les Pools de Brikii et le site pools.immo : pourquoi collaborer, comment s'organiser, et comment démarrer dès aujourd'hui.

01 DÉCOUVRIR

Pourquoi collaborer entre professionnels 3
Indépendants, ensemble 4
Brikii Pools et pools.immo 5

02 LE POOL

Pool ouvert ou Pool fermé 6
Créer et configurer un Pool 7
Inviter des confrères, gérer les membres 8

03 VOS BIENS

Trois façons de créer un bien 9
Importer une annonce en un lien 10
Une fiche prête à partager et à envoyer 11
Partager un bien dans un Pool 12

04 COLLABORER

L'accès aux informations privées 13
Les recherches acquéreurs partagées 14
Échanger et suivre chaque démarche 15
La délégation de mandat, dans les deux sens 16
Conditions et signature en ligne 17
Ventes en collaboration et pools.immo 18

05 PASSER À L'ACTION

Une collaboration, de bout en bout 19
Confidentialité et maîtrise 20
Ce que vous y gagnez 21
Démarrer avec les Pools 22

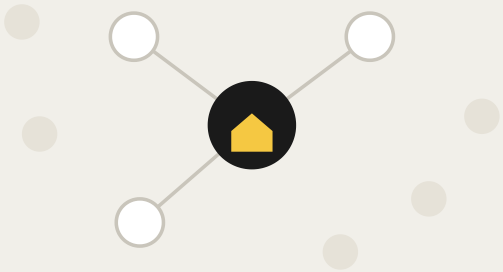
À propos des illustrations. Les captures d'écran proviennent de Brikii et de pools.immo, sur un environnement de démonstration : personnes, agences, biens, adresses et coordonnées sont fictifs.

01 DÉCOUVRIR

Vos acquéreurs ne connaissent pas les frontières des réseaux.

Un acquéreur cherche un bien, pas une enseigne. Pendant qu'un mandat attend le bon acheteur, cet acheteur est peut-être déjà dans le fichier d'un confrère, à quelques kilomètres. Collaborer, c'est multiplier les rencontres entre l'offre et la demande.

SEUL



Votre bien rencontre vos seuls acquéreurs. Ceux de vos confrères restent hors de portée.

DANS UN POOL



Votre bien est présenté aux acquéreurs de tous les membres. Leurs biens deviennent aussi des opportunités pour vos clients.

Plus d'acquéreurs pour vos mandats

Vos biens partagés sont consultés par tous les professionnels du Pool, et présentés sur pools.immo lorsque le Pool est ouvert.

Plus de biens pour vos acquéreurs

Accédez aux mandats des confrères de votre secteur et publiez les recherches de vos clients pour qu'on vous propose des biens.

Des ventes menées à plusieurs

Accès privés, délégations de mandat, échanges et suivi : la collaboration est encadrée de la première prise de contact à la vente.

« Chacun conserve son indépendance, mais tous peuvent bénéficier de la force du collectif. »

01 DÉCOUVRIR

Indépendants, ensemble.

Un Pool est un groupe de professionnels réunis autour d'un secteur, qui partagent leurs biens et les recherches de leurs acquéreurs. Mandataire d'un réseau national, agent d'une agence indépendante, négociateur : chacun y entre avec sa marque et ses méthodes, et chacun y garde la main.

Votre mandat reste le vôtre

L'adresse exacte et les documents réservés ne sont ouverts qu'aux confrères que vous autorisez, bien par bien. Vous pouvez retirer cette autorisation à tout moment.

Votre client reste le vôtre

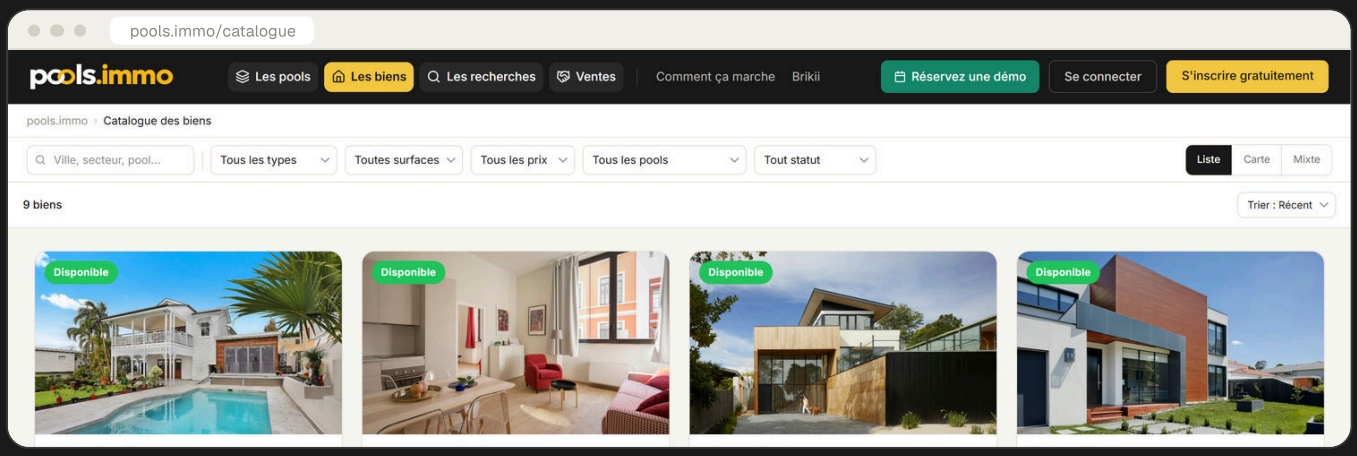
Les recherches acquéreurs sont publiées de façon anonyme. Les coordonnées de vos vendeurs ne sont jamais partagées dans un Pool.

Votre marque reste visible

Chaque bien partagé affiche le professionnel qui le détient, son agence et son logo. La fiche commerciale est éditée aux couleurs de l'agence qui la remet.

Des règles connues de tous

Chaque Pool a sa charte, acceptée par ses membres. Avant d'accéder aux informations privées d'un bien, le confrère accepte une convention de confidentialité et de non-contournement.



Sur pools.immo, les biens de professionnels de différentes agences se côtoient, chacun avec son nom et son logo.

OUVERT À TOUTES LES ENSEIGNES

We Invest, MeilleursBiens, iad, SAFTI, BSK, agences indépendantes…
Un même Pool peut réunir des professionnels de réseaux différents.

Noms de réseaux cités à titre d'exemple. Brikii n'est affilié à aucun réseau et chaque professionnel reste soumis aux règles de son propre réseau.

01 DÉCOUVRIR

Votre espace Pools, et une vitrine publique.

Vous collaborez dans **Brikii Pools**, votre espace professionnel privé. **pools.immo** présente au public ce que vos Pools ouverts choisissent de montrer, sans jamais en dévoiler les informations privées.

Brikii Pools

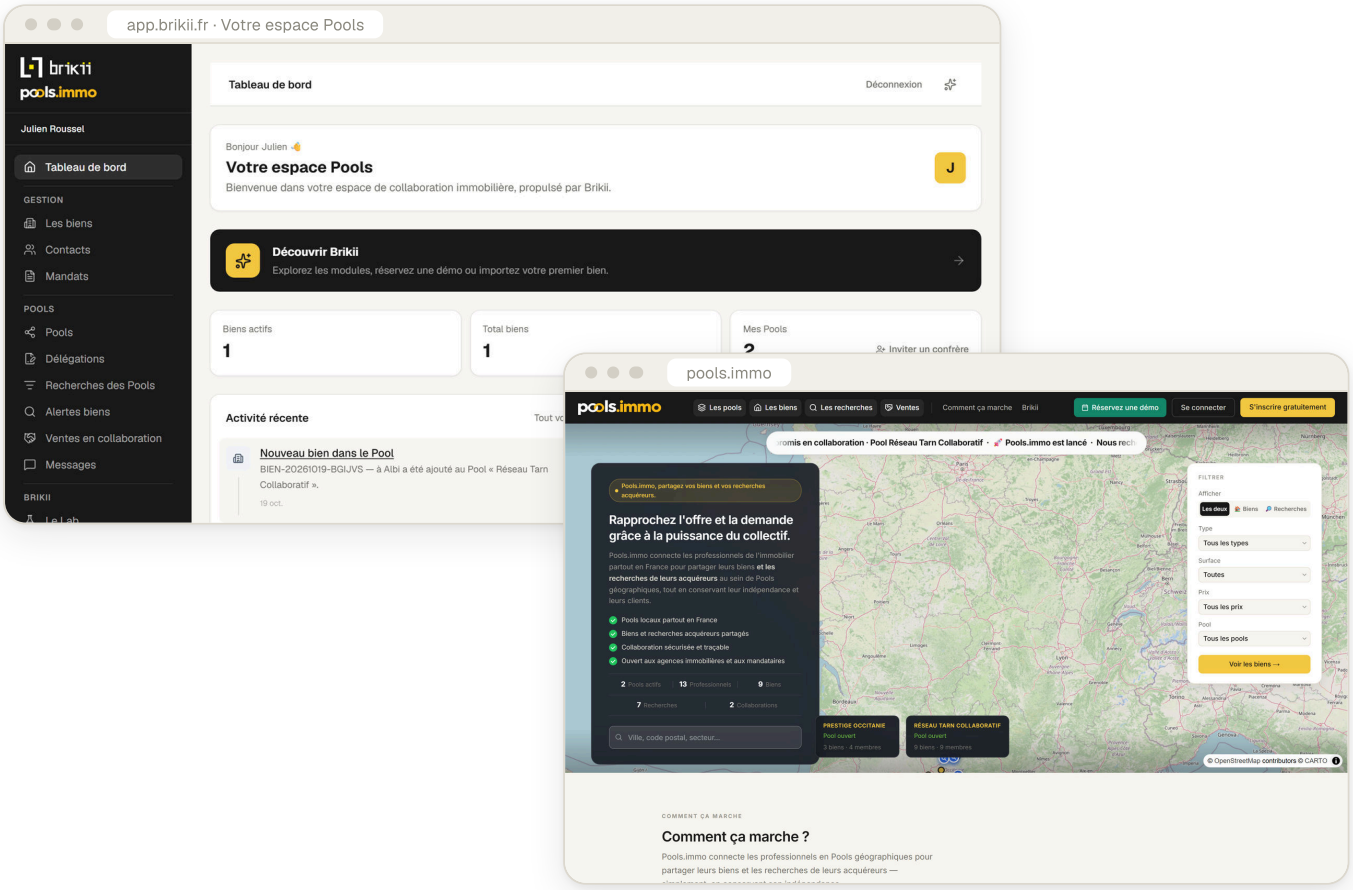
Votre espace de collaboration

- Vos Pools, vos biens et vos mandats
- Recherches des Pools, alertes et messages
- Accès privés, délégations et signature en ligne
- Réservé aux professionnels, comptes validés

pools.immo

La vitrine publique des Pools ouverts

- Biens disponibles, localisés à la commune
- Recherches acquéreurs anonymes
- Pages des Pools et de leurs professionnels
- Ventes réalisées en collaboration



Brikii Complet

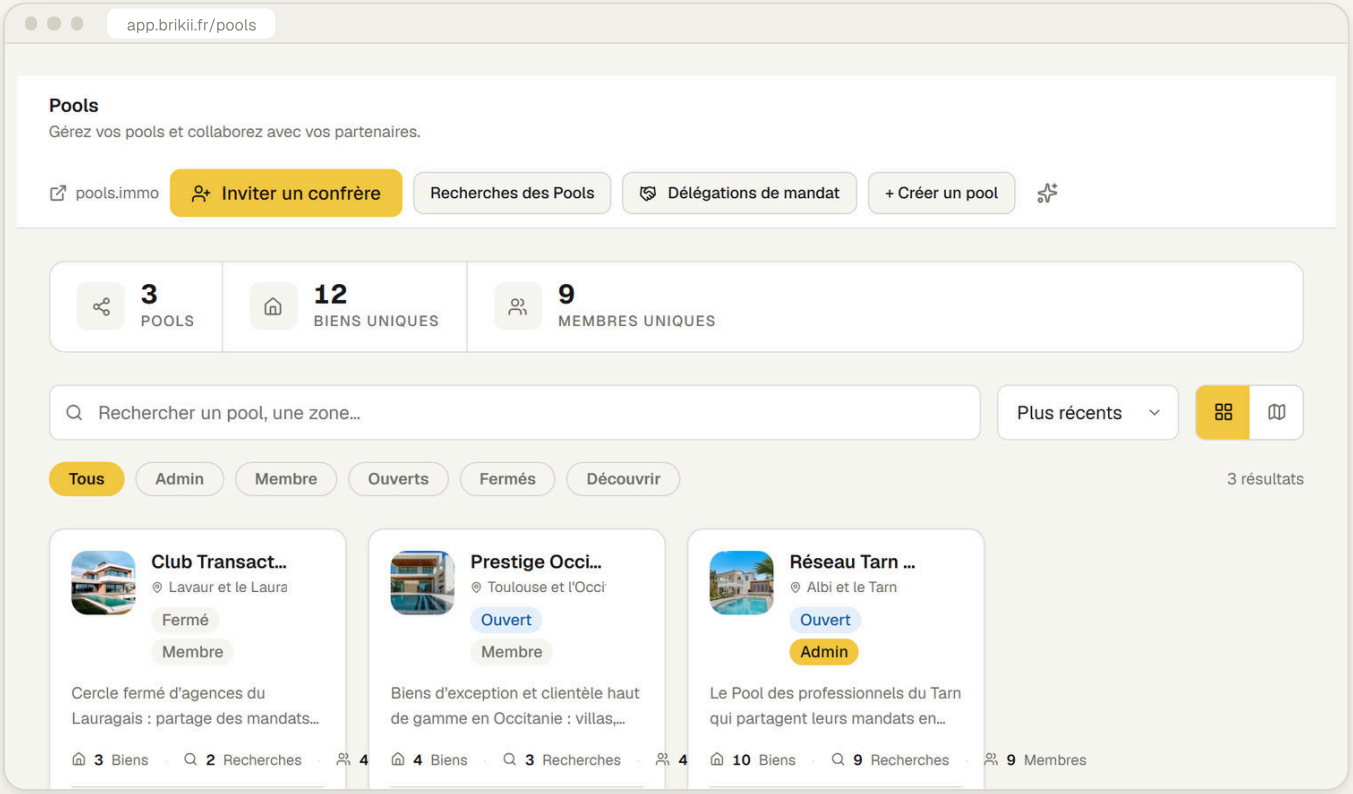
Pour aller plus loin, la version complète ajoute notamment le dossier documentaire ImmoCloud, la création d'un bien depuis son mandat par l'IA et la signature électronique de tous vos documents. Dans ce guide, ces fonctions portent la mention **Brikii Complet**.

02 LE POOL

Pool ouvert ou Pool fermé : vous choisissez le cercle.

Un grand réseau local visible du public, ou un club restreint de confrères de confiance : le type de Pool fixe qui peut entrer et ce qui est publié.

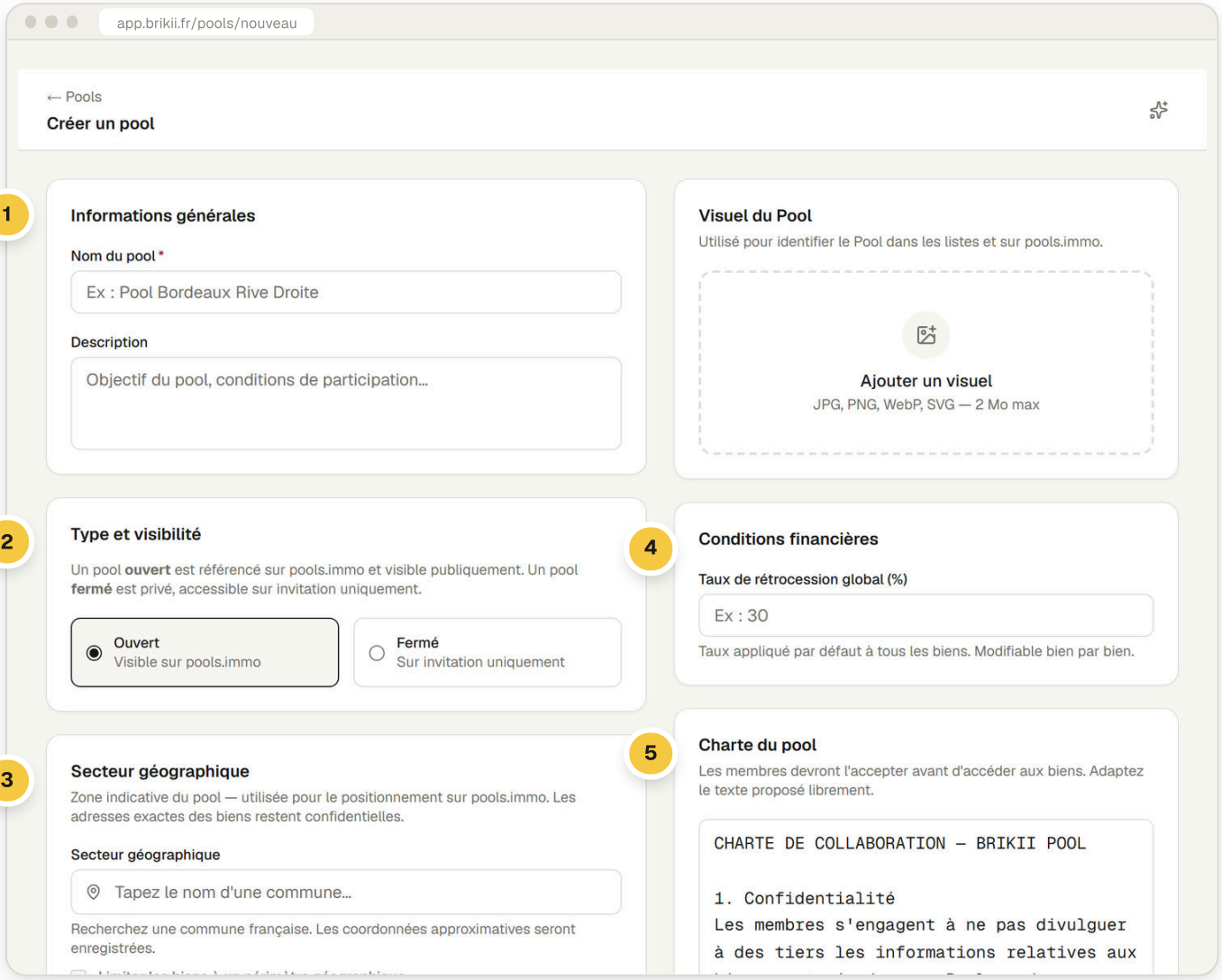
	Pool ouvert	Pool fermé
Visibilité	Visible de tous les professionnels inscrits sur Brikii	Visible de ses seuls membres
Adhésion	Directe, en un clic	Sur invitation uniquement
Invitations	Tout membre peut inviter un confrère	Seuls les administrateurs invitent
Sur pools.immo	Le Pool, ses biens disponibles et les recherches que leurs auteurs choisissent d'y diffuser	Rien n'est publié
Idéal pour	Fédérer un secteur et gagner en visibilité	Un groupement d'agences, un club de confrères



Vos Pools en un coup d'œil : type, rôle, nombre de biens, de recherches et de membres. Les Pools ouverts se découvrent aussi sur une carte.

Créer son Pool en quelques minutes.

Le créateur devient administrateur du Pool. Il en fixe le secteur, les règles et les conditions financières, et peut les ajuster à tout moment. La création d'un Pool est incluse dans Brikii Pools.



1 **Nom, description et visuel.** Présentez l'esprit du Pool et ses conditions de participation.

2 **Ouvert ou fermé.** Visible sur pools.immo, ou accessible sur invitation uniquement.

3 **Secteur géographique.** Une commune de référence et, si vous le souhaitez, un rayon de 1 à 150 km : seuls les biens situés dans ce périmètre pourront être partagés.

4 **Conditions financières.** Un taux de rétrocession proposé par défaut, ajustable bien par bien.

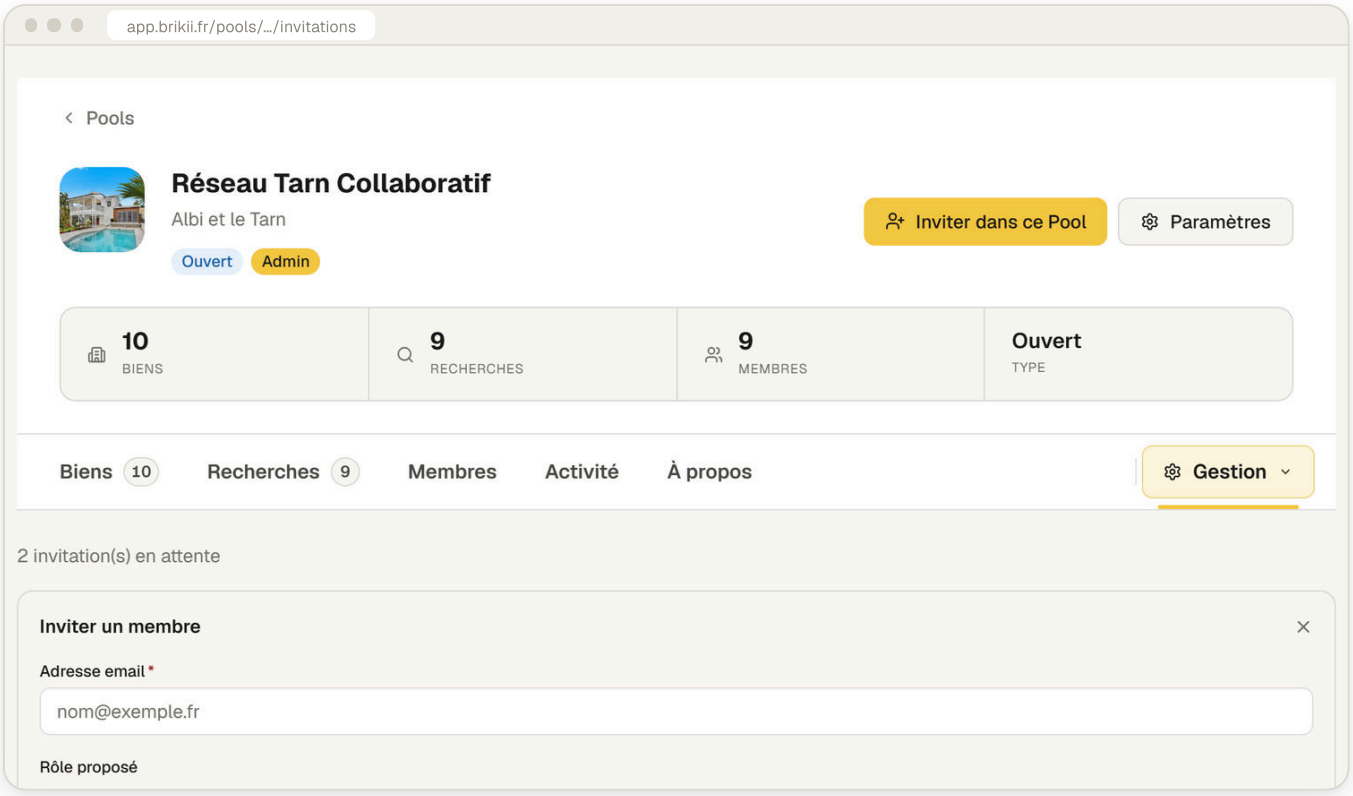
5 **Charte du Pool.** Un modèle en six articles est proposé : confidentialité, collaboration, rétrocession, déontologie, gestion des biens, sanctions. Vous l'adaptez librement ; toute modification est soumise à une nouvelle acceptation des membres.

Types de mandat attendus (exclusif, semi-exclusif, simple, recherche), à indiquer plus bas dans le formulaire.

02 LE POOL

Inviter ses confrères, animer son Pool.

Un Pool vaut par ses membres. Invitez les professionnels avec qui vous voulez travailler, même s'ils ne sont pas encore inscrits sur Brikii.

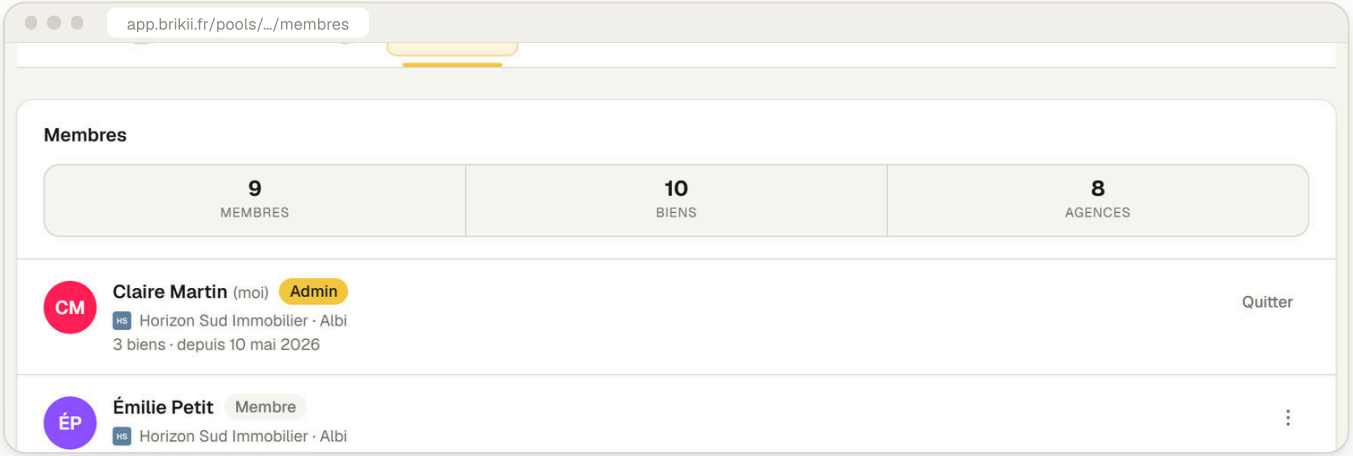


Une invitation simple

- ✓ **Par e-mail**, avec un lien personnel valable 7 jours.
- ✓ **Même sans compte** : le confrère s'inscrit avec la même adresse, puis rejoint le Pool.
- ✓ **Lien copiable**, à transmettre par le canal de votre choix.
- ✓ En acceptant, le confrère **accède aussitôt aux Pools** et découvre la charte.

Des membres bien encadrés

- ✓ Deux rôles : **administrateur** et **membre**.
- ✓ L'administrateur peut **suspendre, réactiver ou retirer** un membre.
- ✓ Chacun peut **quitter** un Pool librement.
- ✓ Le fil **Activité** retrace la vie du Pool : arrivées, biens partagés, baisses de prix, compromis.



03 VOS BIENS

Trois façons de créer un bien, selon ce que vous avez sous la main.

Une annonce déjà en ligne, un bien que vous venez de rentrer ou un mandat tout juste signé : Brikii part de ce que vous avez déjà.

Importer une annonce

Collez le lien de votre annonce : caractéristiques, descriptif et photos sont repris en quelques secondes.

Idéal quand le bien est déjà diffusé sur le site de votre réseau ou de votre agence.

Saisie manuelle

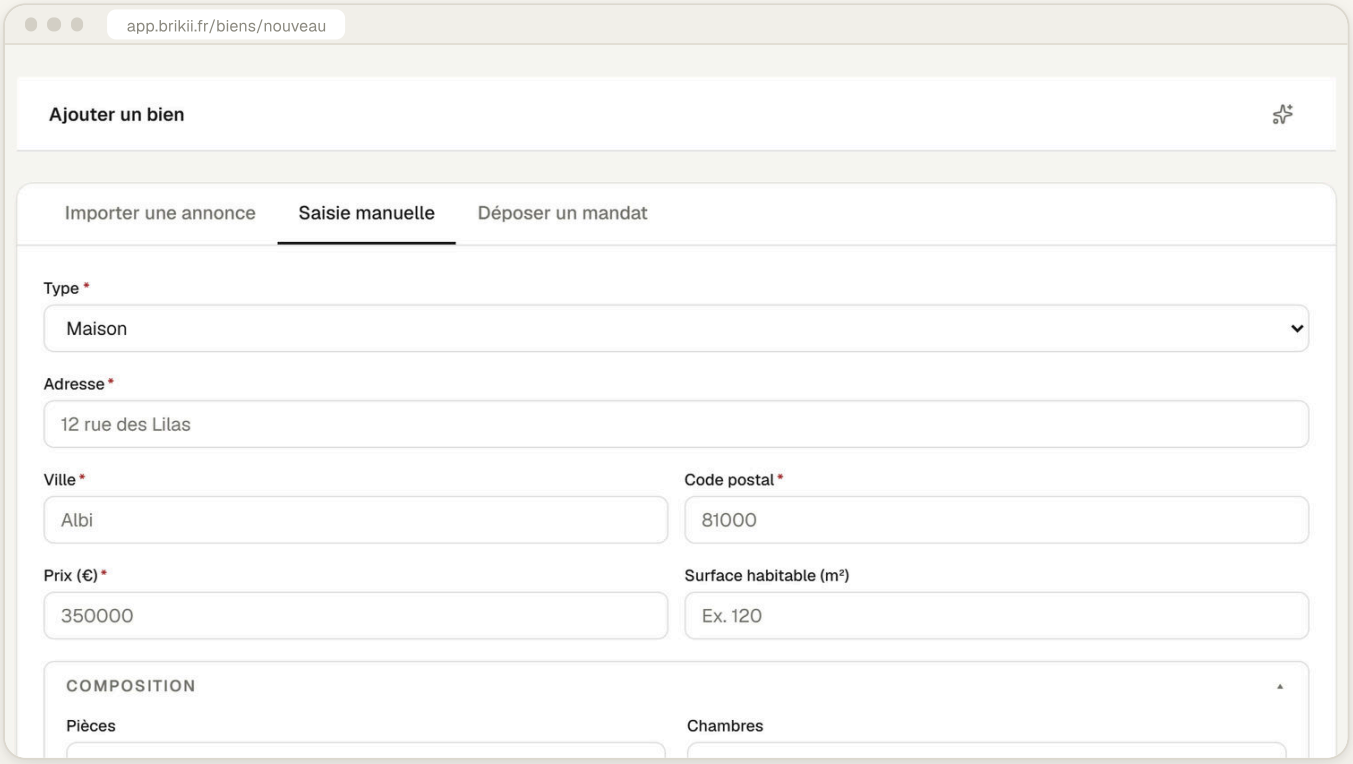
Un formulaire adapté au type de bien (résidentiel, terrain, immeuble, commerce) avec adresse géolocalisée.

Idéal pour un bien qui n'est pas encore en ligne.

Déposer un mandat

Déposez le PDF de votre mandat : l'intelligence artificielle en extrait les informations, que vous validez.

Idéal au moment de la signature du mandat. Brikii Complet



L'écran « Ajouter un bien » réunit les trois modes de création. Ici, la saisie manuelle.

Photos réordonnables

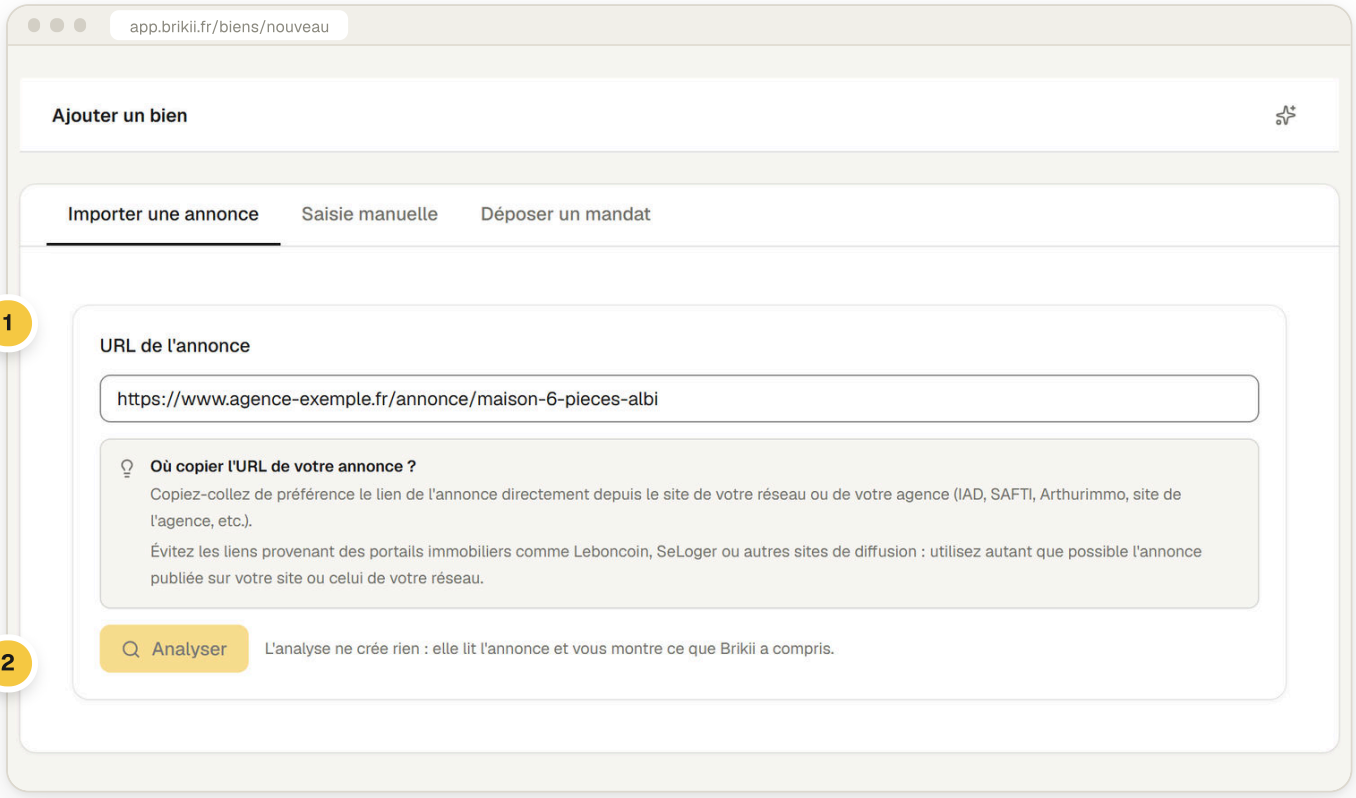
Envoi de la fiche par e-mail

QR code et page publique

Fiche commerciale PDF

Importer une annonce en un lien.

Plus besoin de ressaisir un bien déjà publié. Brikii lit l'annonce, vous montre ce qu'il a trouvé, et ne crée la fiche qu'après votre confirmation.



1. **Collez le lien** de l'annonce publiée sur le site de votre réseau ou de votre agence.
2. **Analysez** : un aperçu présente les informations lues. Rien n'est encore créé.
3. **Créez** la fiche, avec ses photos copiées dans Brikii. Ce qui n'a pas pu être lu reste « non renseigné » : rien n'est deviné.

Ce qui est repris

Type, prix, localisation, surfaces, pièces et chambres, salles d'eau, état, chauffage, année de construction, taxe foncière, équipements, DPE et GES, référence, descriptif complet et photos.

Sites compatibles

Les sites de réseaux et d'agences qui publient des fiches structurées : par exemple iad, MeilleursBiens, SAFTI, Capifrance, Arthurimmo, We Invest ou les sites d'agences réalisés avec Netty.

Les grands portails (Leboncoin, SeLoger) ne peuvent pas être lus : utilisez le lien de l'annonce sur le site de votre réseau ou de votre agence.

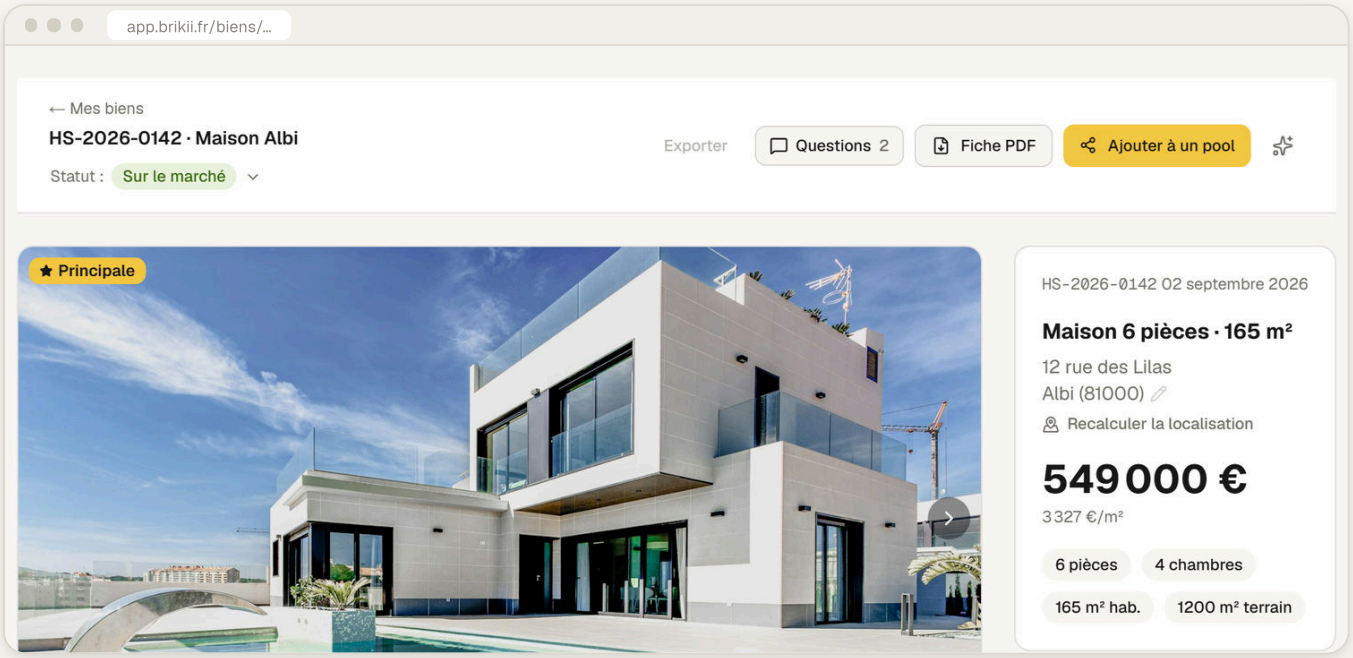
Et après l'import

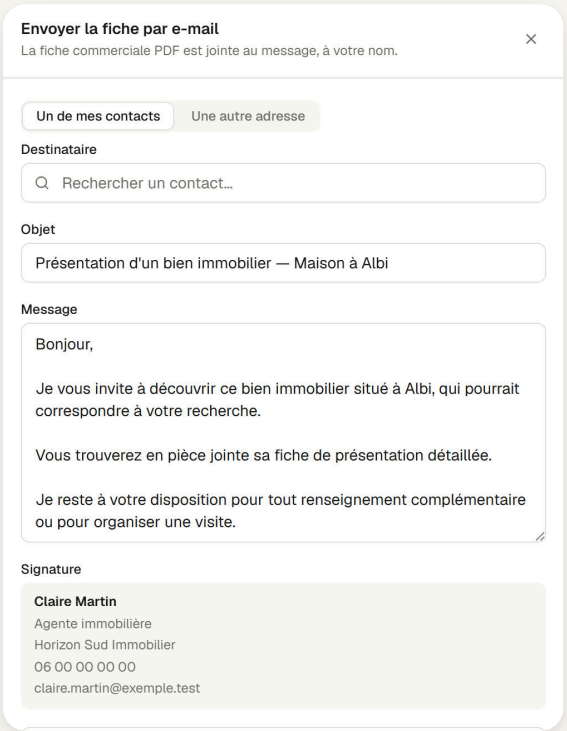
- ✓ **Suivi quotidien du prix** : une baisse publiée sur l'annonce est reportée sur la fiche.
- ✓ **Mise à jour des photos** depuis l'annonce, avec un aperçu avant confirmation.

03 VOS BIENS

Une fiche soignée, prête à partager et à envoyer.

Un bien bien présenté est un bien que vos confrères ont envie de proposer. Et quand un client se manifeste, la fiche part par e-mail, à votre nom, en quelques secondes.



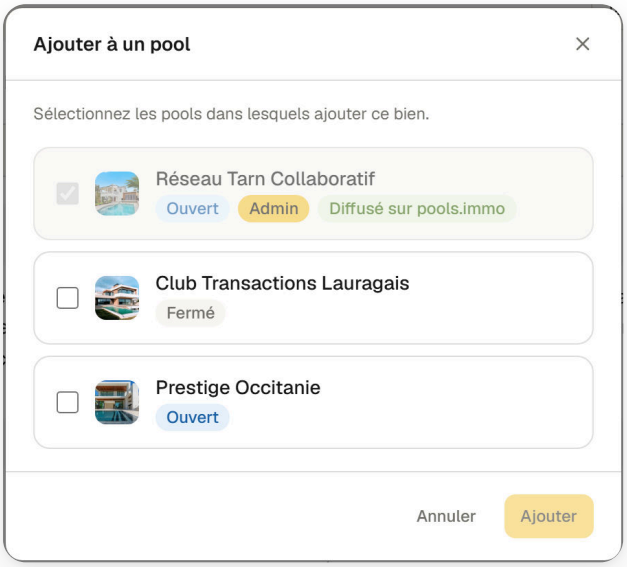


- **Envoi par e-mail** : à un contact ou à toute adresse, avec la fiche en pièce jointe. Le message part à votre nom et les réponses vous reviennent.
- **Fiche commerciale PDF** aux couleurs de votre agence, y compris pour le bien d'un confrère partagé dans votre Pool. L'adresse exacte n'y figure jamais.
- **Photos** : jusqu'à 50 par bien, dans l'ordre de votre choix.
- **QR code** et page publique du bien, avec le nombre de vues et de demandes reçues.

Brikii Complet Le dossier documentaire ImmoCloud, la signature électronique de vos documents et l'ouverture du dossier à un confrère pour y déposer les pièces de son acquéreur.

Partager un bien en deux clics.

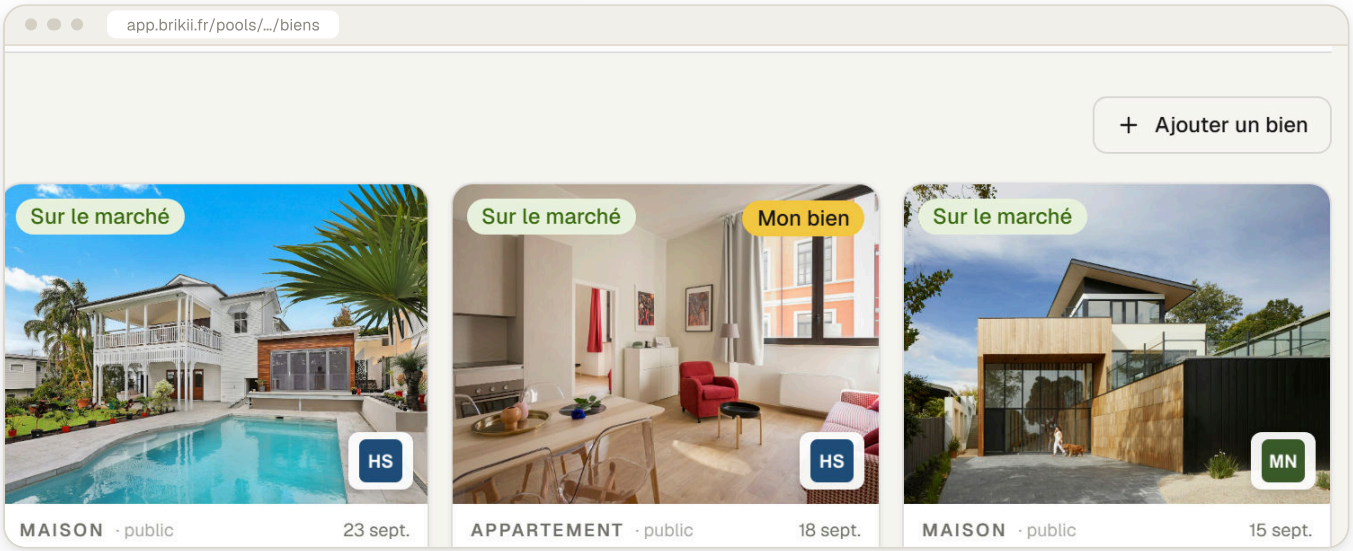
Depuis la fiche du bien, « Ajouter à un pool » : choisissez un ou plusieurs Pools. Les membres sont prévenus, et le bien apparaît sur pools.immo si le Pool est ouvert.



Avant de partager

- ✓ Un mandat actif, avec son type et son numéro
- ✓ La charte du Pool acceptée
- ✓ Le bien situé dans le secteur du Pool, s'il en a un

Le taux de rétrocession du Pool est proposé par défaut ; vous pouvez l'ajuster et ajouter un commentaire pour vos confrères.



Ce que voient les membres

- — Photos, descriptif et caractéristiques
- — Prix et taux de rétrocession proposé
- — Commune, et une position approximative sur la carte
- — Le professionnel détenteur, son agence et son logo
- — Les changements de prix et de statut, notifiés

Ce qui reste privé

- — L'adresse exacte et la position précise
- — Les documents réservés aux professionnels autorisés
- — Les coordonnées du vendeur, jamais partagées
- — Vos documents internes, jamais visibles

04 COLLABORER

Les informations privées, sur demande et sur accord.

Un confrère a un acquéreur pour votre bien ? Il demande l'accès aux informations privées. C'est vous, détenteur du mandat, qui décidez.



1 **Le confrère demande l'accès**

Depuis la fiche du bien partagé, en un clic. Vous êtes notifié.

2 **Vous pré-autorisez ou refusez**

Chaque demande est présentée avec le professionnel et son agence.

3 **Il accepte la convention**

Confidentialité et non-contournement : acceptation horodatée, attestation PDF remise aux deux parties.

L'accès s'ouvre

Adresse exacte, position précise et documents que vous avez réservés aux professionnels autorisés.

Vous pouvez révoquer

À tout moment, depuis la fiche de votre bien.

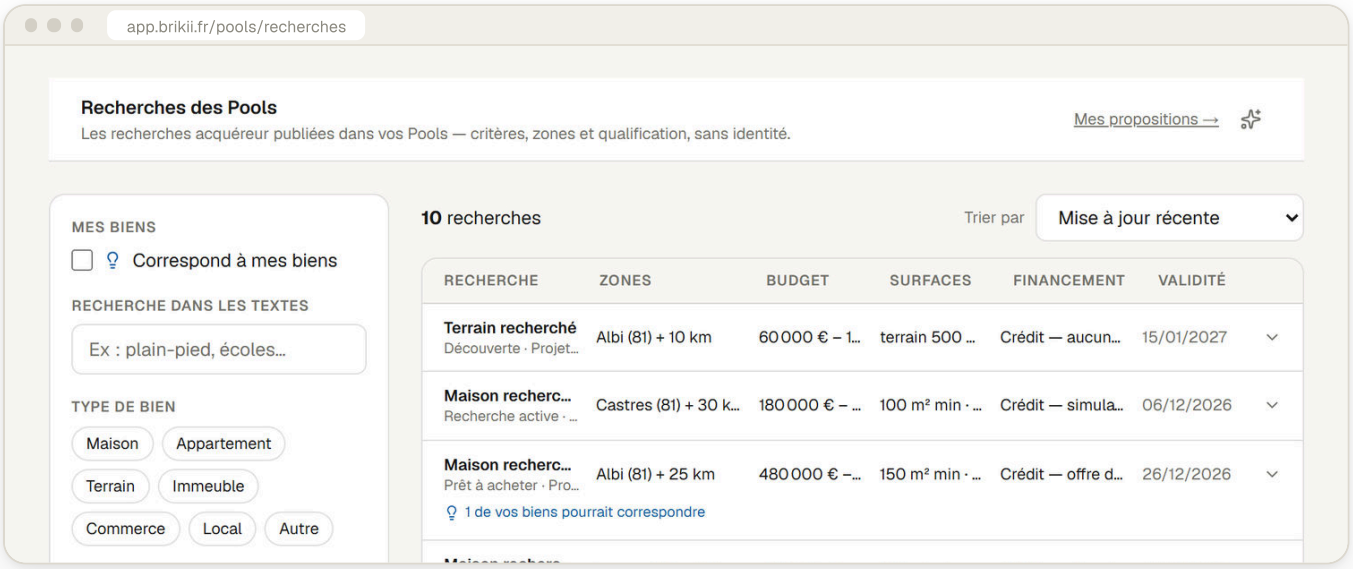


Le détenteur garde la maîtrise. Les coordonnées du vendeur et vos documents internes ne sont jamais ouverts, même après autorisation. Un accès accordé dans un Pool ne vaut que pour ce Pool.

04 COLLABORER

Vos acquéreurs trouvent leur bien plus vite.

Publiez les recherches de vos clients dans vos Pools, de façon anonyme. Vos confrères vous proposent les biens qui correspondent, et vous découvrez les leurs.



Ce que Brikii fait pour vous

- **Suggestions** : Brikii signale les biens de votre portefeuille qui pourraient correspondre à une recherche, sans rien envoyer à personne.
- **Annonce aux membres** : chaque nouvelle recherche publiée est annoncée aux membres de vos Pools, par notification et par e-mail, toujours anonyme.
- **Alertes biens** : une notification dès qu'un bien correspondant à vos critères est ajouté dans un de vos Pools.

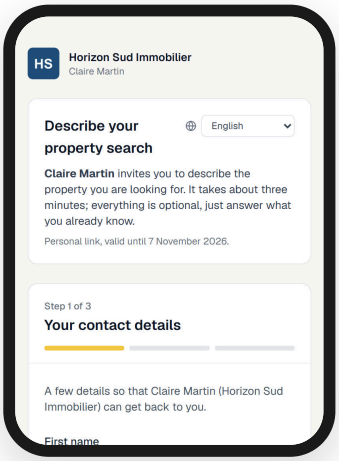
Ce que vous décidez

- **Publier** une recherche dans un ou plusieurs Pools, et sur pools.immo si vous le souhaitez.
- **Proposer un bien** : « J'ai un bien correspondant ».
- **Accepter la mise en relation** : « Ça m'intéresse » révèle les coordonnées professionnelles.

Votre acquéreur décrit lui-même sa recherche

Envoyez-lui une invitation : il remplit un questionnaire en trois étapes sur son téléphone, sans créer de compte, en français, anglais, espagnol, allemand, italien, néerlandais ou portugais. Rien n'est ajouté à vos contacts ni à vos recherches sans votre validation.

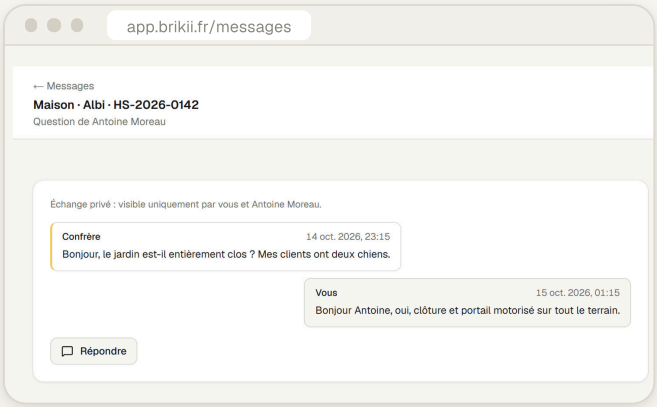
Les critères vous parviennent en français. Les recherches restent anonymes dans les Pools : ni nom, ni coordonnées du client.



04 COLLABORER

Échanger entre confrères, suivre chaque démarche.

Les questions, les demandes et les décisions se retrouvent au même endroit, bien par bien. Plus rien ne se perd entre deux appels.



Une messagerie par bien

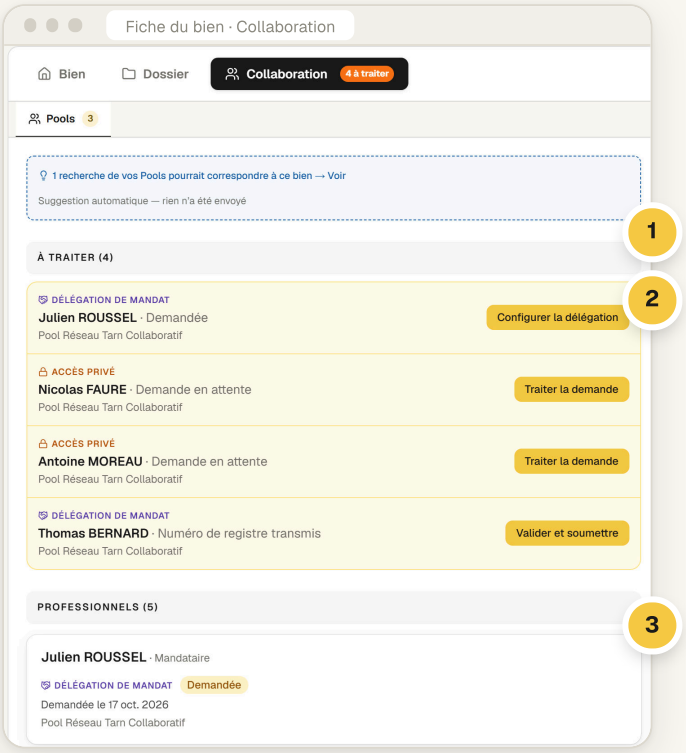
« Une question sur ce bien ? » : le confrère écrit directement au détenteur. L'échange reste privé entre vous deux, avec une notification à chaque nouveau message.

Des contributions

Un confrère peut vous proposer une note ou un document sur votre bien ; vous l'acceptez ou le refusez.

L'activité du bien

Une chronologie claire : changements de prix et de statut, accès, délégations, ventes en collaboration.



1. **Suggestion** : une recherche des Pools pourrait correspondre à ce bien.
2. **À traiter** : les décisions qui vous attendent, avec le bouton pour agir.
3. **Professionnels** : une carte par confrère, avec l'état de son accès et de sa délégation.

La délégation de mandat, dans les deux sens.

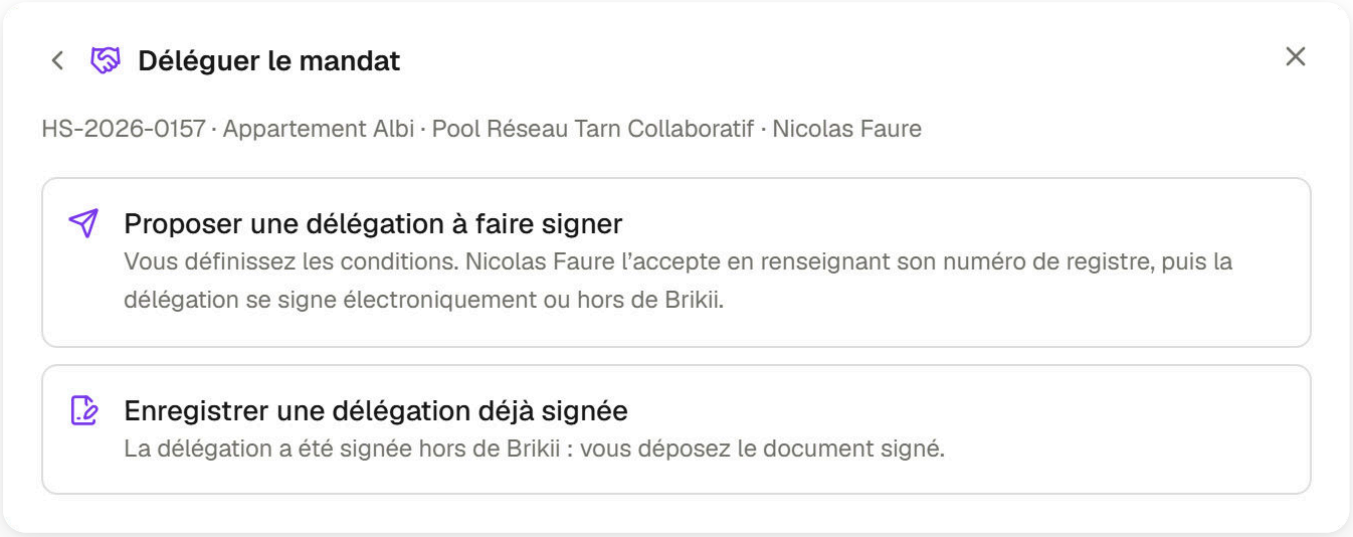
Quand un confrère doit agir pour votre compte (présenter, faire visiter, négocier), la délégation formalise ce qui a été convenu. Elle peut venir de lui, ou de vous.

Un confrère vous la demande

Il a un acquéreur pour votre bien : il demande la délégation depuis la fiche du bien partagé, avec un message. Vous acceptez le principe ou refusez, puis il accepte la convention de confidentialité et de non-contournement.

Vous la proposez

Vous souhaitez confier votre mandat à un confrère de votre Pool : « Déléguer le mandat » vous guide en trois choix (le bien, le Pool, le confrère). Les conditions sont pré-remplies depuis votre mandat.



L'assistant « Déléguer le mandat » : proposer une délégation à faire signer, ou enregistrer une délégation déjà signée.

Trois points de départ pour le détenteur

La page « Délégations », bouton « Créer une délégation ».

La fiche du bien, espace Collaboration : « Déléguer le mandat ».

La fiche du mandat : « Déléguer ce mandat ».

La délégation se fait toujours avec un confrère membre d'un Pool où le bien est partagé. Une délégation proposée par le détenteur n'ouvre pas pour autant l'accès aux informations privées du bien.

Des conditions claires, une signature en ligne.

De l'accord à la signature, tout se fait dans Brikii : plus d'aller-retour de documents, et une délégation signée que chacun retrouve à tout moment.

1

Demande ou proposition

Le confrère demande la délégation, ou le détenteur la propose.

2

Conditions validées

Pouvoirs, visites et clés, rétrocession, durée : le détenteur les fixe et confirme que son mandat autorise la délégation.

3

Engagement du délégataire

Le confrère renseigne son numéro de registre ; le détenteur soumet la délégation.

4

Document établi

Le projet de délégation est généré en PDF, identique pour les deux parties.

Signature électronique

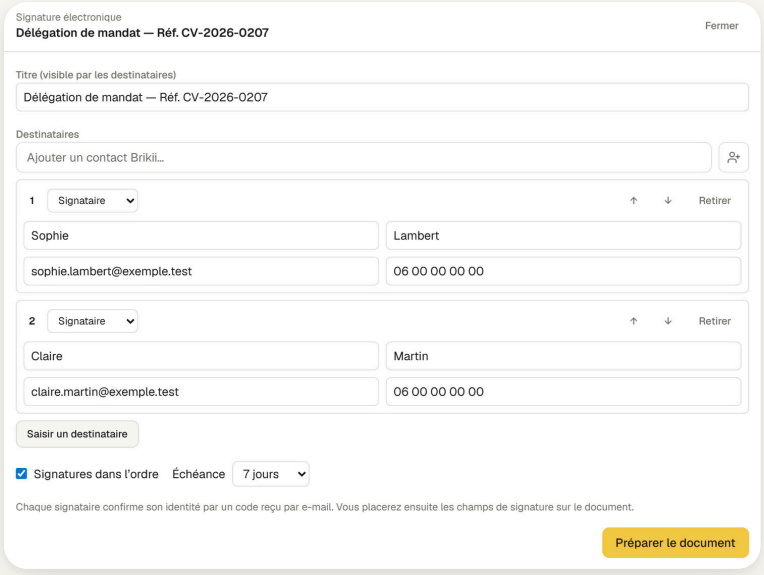
Le délégant signe, puis le délégataire, chacun avec un code reçu par e-mail. Les preuves sont conservées.

Active et suivie

Document signé téléchargeable par les deux parties, chaque étape notifiée et tracée, révocation possible.



La délégation est prête : le détenteur lance la signature en un clic.



Les deux signataires sont proposés dans l'ordre : le délégant, puis le délégataire.

Des garde-fous intégrés. Une seule délégation en cours par bien et par confrère, une durée qui ne dépasse pas celle du mandat principal, et rien ne progresse tant que les conditions ne sont pas validées.

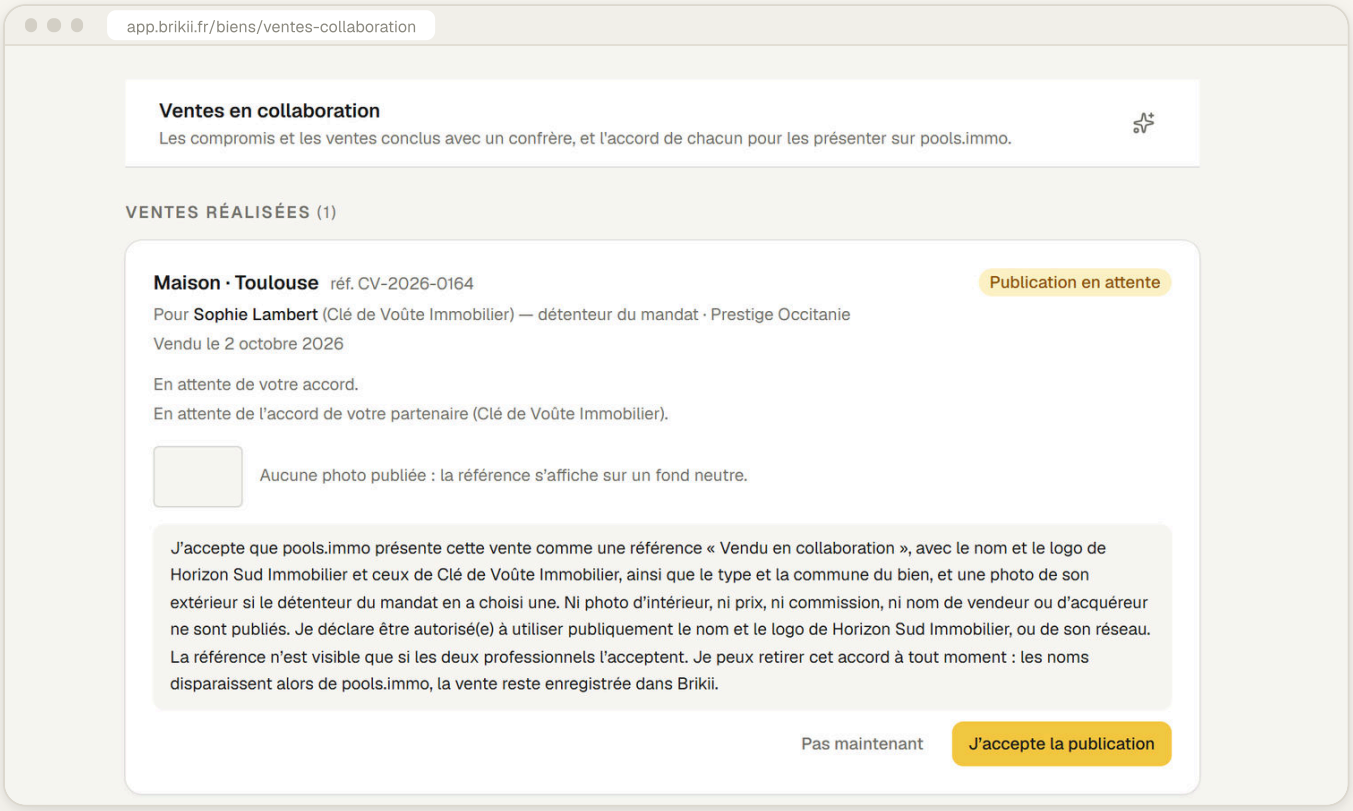
Déjà signée sur papier ? Enregistrez la délégation avec son document signé : elle rejoint le même suivi.

Signature électronique : service facturé à l'acte, tarif présenté avant utilisation.

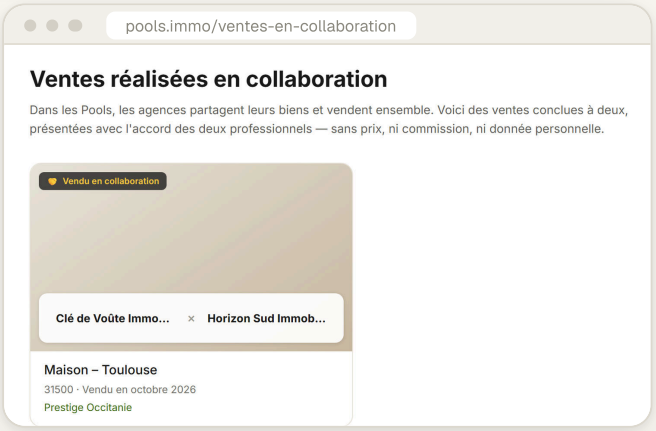
04 COLLABORER

Vos ventes communes, valorisées sur pools.immo.

Une vente conclue à deux est une référence pour vos deux agences. Déclarez-la dans Brikii ; avec l'accord de chacun, elle est présentée sur pools.immo.



- **Déclarez la vente** avec le confrère concerné, au compromis ou à la vente.
- **Chacun donne son accord** pour présenter la référence : noms et logos des deux agences, type et commune du bien.
- **Ni prix, ni commission, ni nom de vendeur ou d'acquéreur** ne sont publiés.
- Accord **retirable à tout moment** ; la vente reste enregistrée dans Brikii.



pools.immo

Sur pools.immo, chaque bien d'un Pool ouvert dispose de sa fiche publique, avec le bouton « Collaborer sur ce bien » qui conduit le professionnel vers Brikii. Les acquéreurs y découvrent aussi les recherches publiées, toujours anonymes.

05 PASSER À L'ACTION

Une collaboration, de bout en bout.

Deux professionnels qui ne se connaissaient pas, deux réseaux différents, un même secteur. Voici comment les Pools organisent leur collaboration.

A

Professionnelle A

Mandataire d'un réseau national. Elle détient le mandat exclusif d'une maison familiale.

B

Professionnel B

Agent d'une agence d'un autre réseau. Il accompagne un couple qui cherche une maison dans ce secteur.

1 — A

Le bien devient visible

A partage la maison dans le Pool du secteur.

2 — B

L'opportunité est repérée

B voit le bien, ou reçoit une alerte qui correspond à sa recherche.

3 — A + B

Ils entrent en relation

B pose ses questions à A par la messagerie du bien.

4 — A

Les informations restent encadrées

B demande l'accès privé ; A l'accorde, B accepte la convention.

5 — A + B

Une délégation signée en ligne

A propose la délégation, fixe les conditions ; tous deux la signent électroniquement.

6 — A + B

La collaboration s'organise

Visites, documents, échanges : tout est suivi bien par bien.

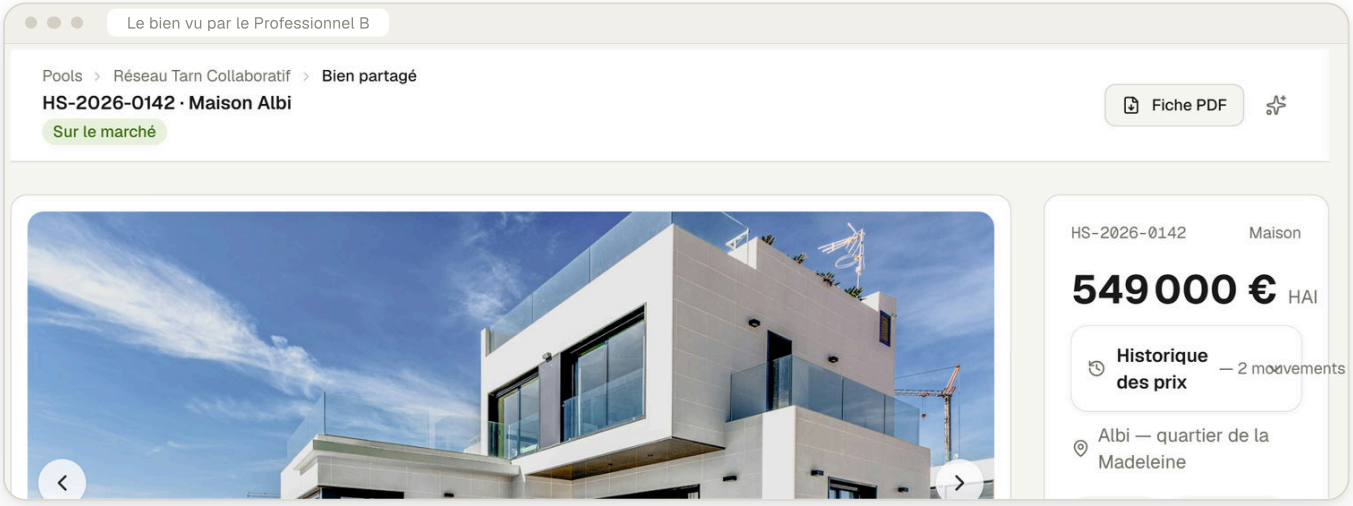
7 — A + B

La vente peut aboutir

Déclarée en collaboration, elle peut devenir une référence commune.

Chacun garde son indépendance

A conserve son mandat et son vendeur, B son acquéreur. Chacun reste dans son réseau.



Exemple illustratif. Les Pools facilitent les mises en relation et encadrent la collaboration ; ils ne garantissent ni la rencontre d'un acquéreur ni la conclusion d'une vente. Les conditions de la collaboration restent fixées par les professionnels, dans le respect de leurs obligations légales et des règles de leurs réseaux.

05 PASSER À L'ACTION

Partager sans se dévoiler : confidentialité et maîtrise.

Collaborer suppose la confiance. Brikii l'organise avec des règles simples, appliquées par le logiciel.

L'adresse exacte n'est jamais publiée

Ni sur pools.immo, ni aux membres non autorisés. La carte situe le bien au centre de sa commune, légèrement décalé.

Un accès accordé par le détenteur

Dans Brikii, c'est le détenteur du mandat qui accorde, refuse ou révoque l'accès aux informations privées de son bien.

Une convention avant toute ouverture

Confidentialité et non-contournement, acceptée électroniquement par le confrère, horodatée, avec une attestation PDF pour les deux parties.

Vos clients protégés

Coordonnées du vendeur jamais partagées, documents internes jamais visibles, recherches acquéreurs anonymes.

Chaque démarche est tracée

Journal des accès privés, historique de chaque étape des délégations, preuves conservées pour chaque signature électronique.

Entre professionnels identifiés

Chaque inscription est validée par l'équipe Brikii, avec l'agence ou le réseau de rattachement. Chaque membre accepte la charte de son Pool.



La base de données et les documents de Brikii sont hébergés dans l'Union européenne. Ces mécanismes encadrent la collaboration au sein de Brikii ; ils ne remplacent pas les obligations légales, contractuelles et déontologiques de chaque professionnel, ni les règles propres à son réseau.

05 PASSER À L'ACTION

Ce que vous y gagnez, quel que soit votre métier.

Les Pools s'adressent à tous ceux qui vendent ou accompagnent des acquéreurs, seuls ou en équipe.

Le mandataire

Indépendant, il gagne la force d'un collectif local.

- Ses mandats présentés à tous les membres de ses Pools
- Les biens d'autres réseaux pour ses acquéreurs
- Des délégations encadrées et suivies
- Des outils simples : import d'annonce, fiche PDF envoyée par e-mail

L'agence

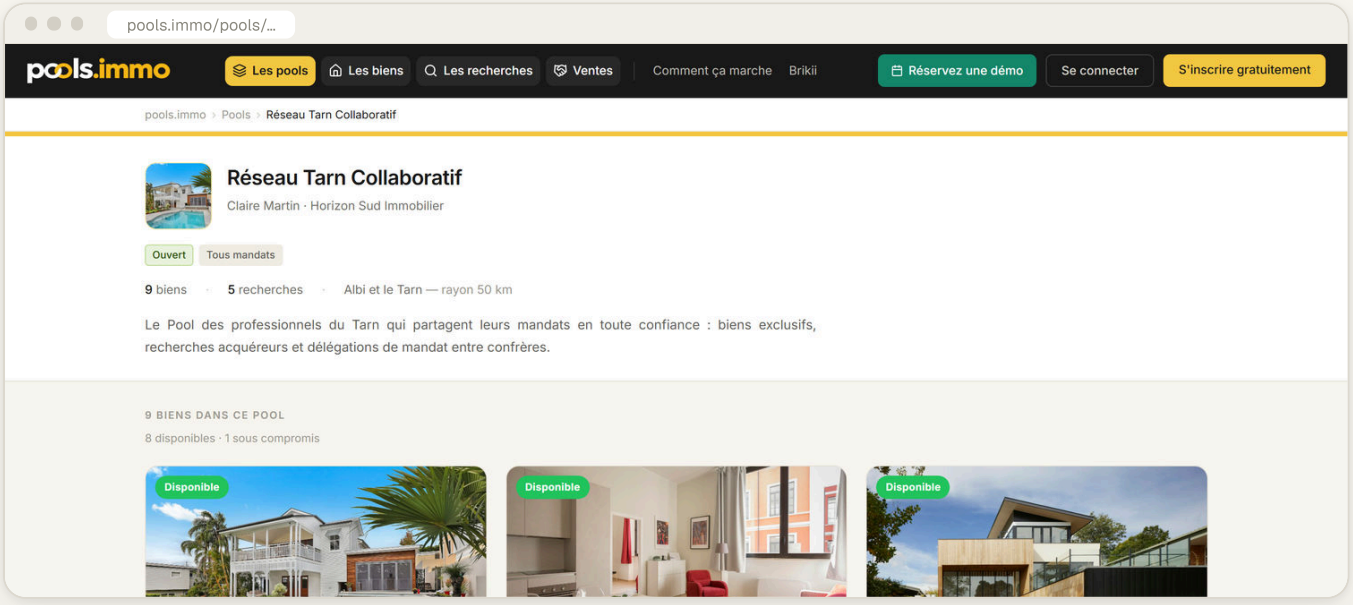
Elle ouvre son portefeuille sans en perdre la maîtrise.

- Plus de visibilité pour chaque mandat
- Une décision au cas par cas sur chaque accès
- Une vue claire des démarches en cours, bien par bien
- Des délégations signées en ligne, et des ventes communes présentées comme références

Le réseau ou le groupement

Il anime une communauté autour de règles communes.

- Un Pool fermé pour ses membres, ou ouvert sur son secteur
- Une charte adaptée à ses usages, et son logo dans l'application de ses membres
- Une vitrine collective sur pools.immo
- Des collaborations possibles avec les confrères d'autres enseignes



La page publique d'un Pool ouvert sur pools.immo : ses professionnels, ses biens disponibles et ses recherches acquéreurs.

05 PASSER À L'ACTION

Démarrer dès aujourd'hui.

Créez votre Pool ou rejoignez celui de votre secteur : en quelques étapes, vos premiers biens et vos premières recherches sont partagés avec vos confrères.

1

Rendez-vous sur pools.immo/rejoindre

Choisissez votre parcours : « Créer mon Pool » ou « Rejoindre un Pool ».

2

Créez votre compte Brikii Pools

Vos coordonnées, votre statut professionnel et votre agence ou réseau. Création de compte sans engagement ; chaque compte est validé par l'équipe Brikii.

3

Lancez ou rejoignez votre Pool

Créez le vôtre et invitez vos confrères, ou rejoignez un Pool ouvert de votre secteur.

4

Partagez votre premier bien

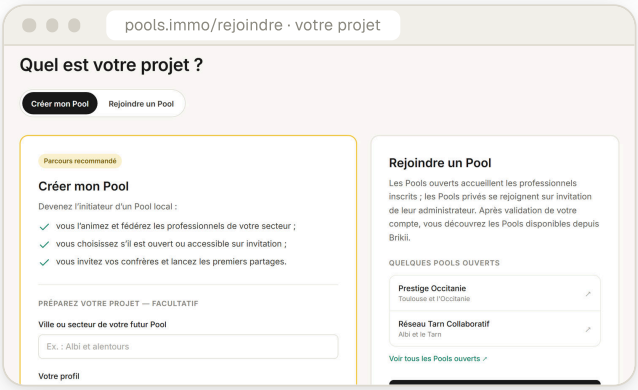
Importez une annonce par son lien, vérifiez la fiche, puis « Ajouter à un pool ».

5

Publiez une recherche acquéreur

Vos confrères en sont prévenus et peuvent vous proposer leurs biens.





pools.immo

Rejoignez la communauté des Pools.

Chacun conserve son indépendance, mais tous peuvent bénéficier de la force du collectif.

Créer ou rejoindre un Pool →
pools.immo/rejoindre

Découvrir les Pools →
pools.immo — démonstration sur demande

Le site Brikii →
brikii.fr

Document non contractuel, édition novembre 2026. Les fonctionnalités évoluent régulièrement ; certaines relèvent de Brikii Complet. Captures réalisées sur un environnement de démonstration : personnes, agences, biens et coordonnées fictifs.